

**DOCTORAT PROFESSIONNEL EN  
PSYCHOLOGIE (D. Ps.)  
Cheminements réguliers**

---

**Guide du mémoire doctoral**



Université de  
Sherbrooke

# •• TABLE DES MATIÈRES

Page

<b>LE MÉMOIRE DOCTORAL .....</b>	<b>2</b>
COMPÉTENCE RECHERCHE .....	2
CARACTÉRISTIQUES DU MÉMOIRE DOCTORAL .....	2
TYPES DE MÉMOIRES DOCTORAUX.....	3
CRITÈRES ATTESTANT DE LA RIGUEUR DU PROCESSUS DE RECHERCHE .....	3
<b>LES ÉTAPES.....</b>	<b>4</b>
ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AU D.Ps. ....	4
L'EXAMEN GÉNÉRAL.....	5
FORMER LE JURY .....	5
DÉPOSER LE PROJET .....	5
Besoin d'un délai pour le dépôt du projet?.....	6
RÉALISER L'EXAMEN ORAL .....	6
TRANSMISSION DU RÉSULTAT.....	7
LA DEMANDE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE.....	7
LE DÉPÔT INITIAL DU MÉMOIRE DOCTORAL.....	8
L'ÉVALUATION DU MÉMOIRE DOCTORAL.....	8
<b>PRÉSENTATION DU PROJET ET DU MÉMOIRE .....</b>	<b>9</b>
NORMES DE RÉDACTION .....	9
POUR LE PROJET DU MÉMOIRE DOCTORAL .....	9
Pour le mémoire doctoral conventionnel (par chapitres) .....	9
Pour le mémoire doctoral par article.....	10
LANGUE DE RÉDACTION .....	10
<b>L'ENCADREMENT .....</b>	<b>11</b>
ENCADREMENT INDIVIDUEL .....	11
CHOIX D'UNE DIRECTION DE RECHERCHE .....	11
ABSENCE PROLONGÉE ET NON PLANIFIÉE DE LA DIRECTION DE RECHERCHE .....	12
EN CAS DE CHANGEMENT .....	12
PROCÉDURE DE TRANSFERT DU D.Ps. AU PH.D.-RI .....	13
<b>APPENDICE A .....</b>	<b>14</b>
<b>APPENDICE B.....</b>	<b>20</b>

# LE MÉMOIRE DOCTORAL

L'objectif général des activités relatives au mémoire doctoral est de développer la compétence Recherche par la mise en œuvre des étapes de la démarche scientifique.

## COMPÉTENCE RECHERCHE

Selon l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ<sup>1</sup>), la pratique de la psychologie est fondée sur des principes scientifiques. L'enseignement de la compétence Recherche doit inclure une formation à la recherche incluant les deux dimensions suivantes :

- l'habilité à mettre ses connaissances à jour en sachant comprendre et interpréter les résultats de la recherche dans le but d'améliorer sa pratique professionnelle;
- la capacité à appliquer de façon rigoureuse et cohérente les méthodes de recherche de façon à apporter une contribution à la pratique professionnelle.

Concrètement, la personne étudiante est appelée à appliquer de façon systématique la démarche scientifique dans l'ensemble de son parcours de formation, soit dans le cadre des cours, des stages, de l'internat ainsi que dans la réalisation de sa production de fin d'études.

**Cette démarche se décline en 6 étapes :**

1. Cerner la problématique et formuler la question générale de départ.
2. Documenter le sujet et formuler les objectifs ou les hypothèses de travail.
3. Choisir et concevoir la démarche méthodologique.
4. Veiller à la conduite responsable et à l'éthique dans la mise en œuvre de la démarche retenue.
5. Faire la collecte et l'analyse des données pour en dégager les résultats.
6. Diffuser et partager les résultats.

## CARACTÉRISTIQUES DU MÉMOIRE DOCTORAL

En cohérence avec le nombre de crédits associés à la réalisation du mémoire doctoral (27 crédits), l'ensemble des activités liées au mémoire doctoral devrait se réaliser à l'intérieur d'une période équivalente à deux trimestres d'études à temps complet. Ainsi, la question de recherche doit être spécifique et circonscrite. Le devis de recherche doit, quant à lui, permettre de répondre à la question de recherche en évitant les complexités (p. ex., des devis longitudinaux, expérimentaux ou mixtes, etc.).

Voici les principaux éléments caractérisant le mémoire doctoral :

- Il a un lien explicite avec la pratique professionnelle du psychologue.
- Il permet d'approfondir les connaissances sur une problématique précise.
- Il permet l'utilisation d'une méthode de recherche appropriée.
- Il vise à apporter une contribution à l'avancement des connaissances utiles à la pratique professionnelle.
- Il permet de démontrer la capacité de réaliser des travaux de recherche.
- Il favorise l'esprit critique en permettant de bien faire ressortir les limites des écrits scientifiques actuels, de la méthode utilisée et les contraintes reliées à la généralisation des données.

---

<sup>1</sup> Ordre des psychologues du Québec, Manuel d'évaluation des programmes de doctorat en psychologie, mars 2021.

Le mémoire doctoral peut reposer sur un vaste éventail de types de recherche. Il peut s'agir :

- soit d'une étude empirique de nature quantitative ou qualitative (étude corrélationnelle, étude de cas approfondie, évaluation des qualités psychométriques d'un instrument de mesure, etc.);
- soit d'une cueillette de données documentaires ou statistiques (revue systématique, méta-analyse, recension critique d'un champ théorique pertinent, etc.).

L'utilisation de données secondaires est aussi acceptée dans la réalisation du mémoire doctoral.

## TYPES DE MÉMOIRES DOCTORAUX

Il existe deux types de mémoires doctoraux :

- le mémoire doctoral conventionnel (par chapitres)
- le mémoire doctoral par article, pour lequel un seul article scientifique est requis\*

\*Cet article doit toutefois avoir été soumis pour publication, mais il n'est pas exigé qu'il soit publié. La preuve de cette soumission (accusé de réception émis par un éditeur) est fournie au moment du dépôt initial du mémoire doctoral. Les balises spécifiques entourant le mémoire doctoral par article sont disponibles dans le [Règlement facultaire complémentaire au Règlement des études](#), au chapitre 4.4.1.2 et dans le [Règlement des études de l'université](#), aux articles 4.5.2.3.

Lorsqu'une personne étudiante choisit d'entreprendre un mémoire doctoral par article, elle doit obtenir l'autorisation écrite de sa directrice ou son directeur de recherche, du Département et de la Faculté, en remplissant le formulaire de [Demande d'approbation pour produire un mémoire ou une thèse par article](#), au moyen de l'application GestForm, disponible dans le [Portail étudiant](#). Il est suggéré de faire cette demande après avoir bien identifié les contenus de l'article et la revue où il sera soumis.

## CRITÈRES ATTESTANT DE LA RIGUEUR DU PROCESSUS DE RECHERCHE

La personne étudiante et sa directrice ou son directeur de recherche doivent consulter les [critères de scientificité](#) du Département de psychologie : ils contiennent des indications générales sur les éléments attendus dans une recherche de même que les éléments spécifiques à chaque type de recherche.

# LES ÉTAPES

## ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AU D.Ps.

Sigle	Titre	Quand?
<a href="#">PSR991</a>	Mémoire doctoral : choix du sujet	1 <sup>re</sup> année, hiver
<a href="#">PSR992</a>	Mémoire doctoral : rédaction du projet	1 <sup>re</sup> année, été
<a href="#">PSR993</a>	Examen général : projet de mémoire doctoral	2 <sup>e</sup> année, automne
<a href="#">PSR994</a>	Mémoire doctoral : collecte de données	2 <sup>e</sup> année, hiver
<a href="#">PSR995</a>	Mémoire doctoral : analyse et interprétation	3 <sup>e</sup> année, automne
<a href="#">PSR996</a>	Mémoire doctoral : rédaction	3 <sup>e</sup> année, automne
<a href="#">PSR997</a>	Mémoire doctoral : rédaction et révision	3 <sup>e</sup> année, hiver
<a href="#">PSR998</a>	Mémoire doctoral : dépôt	3 <sup>e</sup> année, été (Au plus tard le 15 septembre)

En plus de ces activités académiques, **sept séminaires de mentorat** sont offerts afin d’accompagner la personne étudiante dans la réalisation de son mémoire doctoral. Ces séminaires ne se substituent pas à la direction de recherche, mais apportent un complément d’information utile à l’autonomie de la personne étudiante. Ils représentent également une occasion d’engager des discussions constructives avec les pairs sur les défis, les obstacles et les conditions facilitantes en lien avec à la mise en œuvre de la démarche scientifique dans le cadre du parcours professionnel, par le biais de présentations orales à propos de l’avancement de chacune des étapes de la réalisation du mémoire doctoral. L’animation de cette activité est assumée par un membre de l’équipe enseignante.

## L'EXAMEN GÉNÉRAL

### Vue d'ensemble de la procédure

	Former le jury	Déposer le projet	Consulter le projet	Réaliser l'examen oral	Transmission du résultat
<b>responsables</b>	Doctorant.e et direction de recherche	Doctorant.e	Chaque membre du jury	Doctorant.e	Président.e du jury
<b>directives</b>	3 professeur.e.s, dont : - 1 président.e (désigné.e par la coordonnatrice) - direction de recherche	Autorisation de la direction de recherche	Appréciation en fonction des critères établis (grille évaluation)	Animation faite par le/la président.e du jury	Grille à remplir par le/la président.e de façon concertée avec les membres du jury
<b>modalité</b>	Sondage Forms à remplir par l'étudiant.e Lien dans un courriel transmis par la coordonnatrice de 3e cycle	Par courriel Direction de recherche en cc <a href="mailto:psychologie@usherbrooke.ca">psychologie@usherbrooke.ca</a>	Prise de notes à partir des critères aucun rapport à rédiger	En personne ou en ligne au choix du comité	Grille à transmettre par le/la président.e formulaire Forms
<b>échéance</b>	3e lundi du juin	3e vendredi d'août	avant l'examen oral	Au retour de la fête du Travail	après l'examen oral

### FORMER LE JURY D'ÉVALUATION

La personne étudiante, de concert avec sa direction de recherche, identifie les personnes envisagées à titre de membre de son jury d'évaluation. Le jury est constitué de trois personnes, incluant la direction de recherche, et d'au moins une professeure régulière ou d'un professeur régulier du Département.

Les critères d'admissibilité à titre de membre du jury sont les suivants :

- œuvrer dans un domaine de spécialité compatible avec l'objet de recherche ou la méthode retenue par la personne étudiante;
- détenir un Ph. D.;
- posséder l'expertise nécessaire à l'encadrement d'un processus de recherche.

Une présidente ou un président sera désigné parmi les membres du jury par la coordonnatrice académique des programmes de 3<sup>e</sup> cycle.

### DÉPOSER LE PROJET

Au plus tard, le dépôt doit se faire le 3<sup>e</sup> vendredi du mois d'août.

La personne étudiante devra acheminer son projet de mémoire doctoral en format PDF par courriel au [secrétariat du Département](#) en ajoutant sa direction de recherche en copie conforme (pour attester l'autorisation du dépôt du projet de son mémoire doctoral) ainsi qu'à la [coordonnatrice des programmes de 3<sup>e</sup> cycle](#) en copie conforme.

### **Besoin d'un délai pour le dépôt du projet?**

Si, de façon exceptionnelle et préalablement discuté avec la direction de recherche, la personne étudiante n'est pas en mesure de déposer son projet à la date prévue au programme, elle doit faire une demande formelle de délai en communiquant avec la personne coresponsable de son cheminement.

Si le délai demandé dépasse la date de fin du trimestre, la personne étudiante devra remplir le formulaire *Demande de délai pour la présentation du projet* via GestForm et fournir le plan détaillé convenu avec votre direction de recherche qui doit contenir les nouvelles échéances et la date à laquelle le projet devra être déposé.

### **RÉALISER L'EXAMEN ORAL**

L'examen oral consiste en une rencontre entre les membres du jury et la personne étudiante. Cette dernière offre une présentation orale d'environ 20 minutes, suivie d'une période de questions formulées par le jury.

## TRANSMISSION DU RÉSULTAT

Après délibération sur les critères d'évaluation (présentés en [appendice A](#)), le jury rend sa décision quant à la réussite, à l'ajournement ou à l'échec de l'examen général et, surtout, souligne les principales forces ainsi que les opportunités d'amélioration du projet de mémoire doctoral.

### Résultats en fonction des critères d'évaluation

#### Réussite

Au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation.

#### Ajournement

La majorité des éléments fournis est inappropriée pour satisfaire aux critères d'évaluation.

#### Échec

Après l'ajournement de l'examen général, la majorité des éléments fournis une seconde fois est inappropriée pour satisfaire aux critères.

Dans le cas d'un ajournement, le jury et la personne étudiante détermineront ensemble une date de reprise de l'ensemble de l'examen général en tenant compte des modifications à effectuer et des exigences du cheminement d'études. La réussite du second examen général est une condition de poursuite du programme.

## LA DEMANDE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Une fois que l'examen général est réussi, la personne étudiante doit soumettre son projet de recherche à un Comité d'éthique de la recherche qui procédera à une évaluation des considérations éthiques en lien avec le projet.

Pour l'UdeS, la personne étudiante doit consulter le site internet du [CÉR Lettres et sciences humaines](#) pour connaître la procédure de dépôt d'une demande d'évaluation éthique.

Si un certificat éthique a déjà été obtenu par le biais d'un autre CÉR (p.ex. d'une autre université), il est alors important d'obtenir une reconnaissance de cette approbation éthique par le CÉR Lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

Si le projet de mémoire doctoral inclut plutôt l'utilisation de données secondaires, soit des données collectées dans le cadre d'un projet de recherche ayant déjà obtenu un certificat éthique, il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande éthique. Il est toutefois nécessaire de présenter une demande d'amendement officielle à la recherche principale afin d'informer le CÉR de la nouvelle utilisation des données secondaires dans le cadre de son mémoire doctoral.



## LE DÉPÔT INITIAL DU MÉMOIRE DOCTORAL

Après avoir obtenu l'approbation de sa direction de recherche pour procéder au dépôt initial de son mémoire doctoral, la personne étudiante doit déposer deux formulaires sur GestForm, accessibles par le [Portail étudiant](#) :

- *l'Autorisation de dépôt initial du mémoire doctoral* (y joindre son mémoire en format PDF)
- *la Composition de jury.*

Le dépôt du mémoire doctoral est nécessaire pour l'entrée en internat et doit s'effectuer au plus tard le 15 septembre de la 4<sup>e</sup> année.

## Le jury d'évaluation du mémoire doctoral

Le jury est composé d'au moins trois membres et comprend toujours la direction de recherche et au moins une professeure régulière ou un professeur régulier du Département.

Les critères d'admissibilité à titre de membre du jury sont les suivants :

- œuvrer dans un domaine de spécialité compatible avec l'objet de recherche ou la méthode retenue par la personne étudiante;
- détenir un Ph. D.;
- posséder l'expertise nécessaire à l'encadrement d'un processus de recherche.

Il revient à la direction de recherche de contacter les membres potentiels pour composer le jury et de les solliciter avant de procéder au dépôt initial. Une fois le mémoire déposé, la personne étudiante ne peut en aucun cas contacter un membre de son jury d'évaluation afin que les membres puissent conserver leur impartialité.

## L'ÉVALUATION DU MÉMOIRE DOCTORAL

La Faculté des lettres et sciences humaines transmet à chaque membre du jury une copie du mémoire doctoral, un [guide pour le rapport d'évaluation](#) (Appendice B) et une lettre de directives, incluant la date de remise de l'évaluation.

Les membres du jury disposent d'un délai de quatre semaines suivant la réception des documents pour compléter leur évaluation. Un délai supplémentaire de deux semaines est accordé pendant la période des Fêtes et de quatre semaines pendant le trimestre d'été.

Le jury remet, au secrétariat des études supérieures de la Faculté des lettres et sciences humaines, le rapport de lecture et le formulaire d'évaluation indiquant l'une des décisions suivantes :

- **Acceptable tel quel** : la dernière étape du mémoire est complétée et réussie et la personne étudiante peut procéder directement au dépôt final de son mémoire doctoral.
- **Acceptable avec corrections mineures** : chaque membre du jury soumet ses demandes de modifications. La personne étudiante et sa direction de recherche conviennent des modifications à apporter. La responsabilité d'en assurer le suivi revient à la direction de recherche. La personne étudiante dispose d'un délai d'un trimestre pour apporter les corrections et procéder au dépôt final de son mémoire doctoral.

- **Acceptable avec corrections majeures** : le suivi est assuré par le vice-décanat à la recherche et aux études supérieures. La personne étudiante dispose de trois trimestres pour apporter les corrections demandées. Le jury d'évaluation est à nouveau sollicité pour l'évaluation de la version corrigée du mémoire doctoral.
- **Non acceptable** : La personne étudiante est exclue du programme.

Le résultat de l'évaluation du mémoire doctoral est transmis à la personne étudiante par le secrétariat des études supérieures. La procédure pour le dépôt final sera également transmise à ce moment.

## PRÉSENTATION DU PROJET ET DU MÉMOIRE

### NORMES DE RÉDACTION

Les normes de rédaction de l'*American Psychological Association* (APA, 7<sup>e</sup> édition), telles qu'adaptées en langue française dans cet ouvrage, s'appliquent :

Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2021). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (6<sup>e</sup> éd.). Les Éditions SMG.

Le Département apporte certains ajustements aux normes relatives à la mise en page :

- Les documents sont rédigés en utilisant la police de caractère « Times New Roman » de 12 points.
- Le texte est justifié à gauche et à droite.

### POUR LE PROJET DU MÉMOIRE DOCTORAL

- Le nombre de pages maximal du projet est de 15 pages (à interligne double), excluant la page de titre, le sommaire, les références et les appendices.
- Les marges sont de 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite.
- Il n'est pas requis de respecter la norme exigeant de laisser un intervalle blanc entre les paragraphes.
- Les titres des divisions (p. ex., *Méthode*) ne sont pas écrits à part, sur une page particulière.

### Pour le mémoire doctoral conventionnel (par chapitres)

- Le nombre de pages est compris entre un minimum de 45 pages et un maximum de 75 pages, excluant les pages liminaires (résumé, remerciements, table des matières, etc.), les pages de titres de chaque section, les références et les appendices. Pour rencontrer cette exigence, il est possible de placer du matériel plus détaillé en appendice (verbatim, tableaux, protocole d'intervention, etc.).
- Le mémoire conventionnel contient les sections introduction, contexte théorique, méthode, résultats, discussion et conclusion, suivies de la liste des références puis des appendices. Le formulaire d'information et de consentement ainsi que le certificat éthique (si des données collectées auprès des êtres humains ont été utilisées) sont placés en appendice.
- Les marges sont de 4 cm en haut et à gauche et de 2,5 cm en bas et à droite.

\* Dans des situations exceptionnelles, il est possible de faire une demande de dérogation à la règle du maximum de 75 pages du mémoire doctoral par article. Le cas échéant, une justification doit être

*rédigée et approuvée par la directrice ou le directeur de recherche au moment du dépôt initial du mémoire doctoral.*

### **Pour le mémoire doctoral par article**

- Le nombre de pages est compris entre un minimum de 45 pages et un maximum de 75 pages\*, excluant les pages liminaires (résumé, remerciements, table des matières, etc.), les pages de titre de chaque section, les références et les appendices. Pour rencontrer cette exigence, il est possible de placer du matériel plus détaillé en appendice (verbatim, tableaux, protocole d'intervention, etc.).
- L'article soumis pour publication qui se retrouve dans le mémoire doctoral est obligatoirement précédé par une introduction (incluant la problématique et le contexte théorique) et suivi d'une conclusion (incluant une discussion générale), et ce, afin de rendre compte d'une démarche scientifique cohérente. La preuve de soumission de l'article est placée en appendice.
- L'article respecte les normes de la revue dans lequel il a été soumis, mais toutes les autres sections du mémoire respectent les normes de rédaction du mémoire doctoral, incluant les marges de 4 cm en haut et à gauche et de 2,5 cm en bas et à droite.
- L'article peut être rédigé en français ou en anglais, selon les exigences de la revue à laquelle il est soumis. Toutes les autres sections du mémoire sont rédigées en français.

*\* Dans des situations exceptionnelles, il est possible de faire une demande de dérogation à la règle du maximum de 75 pages du mémoire doctoral par article. Le cas échéant, une justification doit être rédigée et approuvée par la directrice ou le directeur de recherche au moment du dépôt initial du mémoire doctoral.*

### **LANGUE DE RÉDACTION**

Il est attendu que le mémoire doctoral soit rédigé en français. Cependant, dans le cas où la langue maternelle de la personne étudiante n'est pas le français et que ses études antérieures ont été réalisées dans une autre langue que le français, elle peut, conformément à l'article 2.10 du [Règlement facultaire des programmes de maîtrise et de doctorat](#) et avec l'accord de sa direction de recherche ainsi que de la direction du programme, présenter une demande au vice-décanat à la recherche et aux études supérieures de la Faculté des lettres et sciences humaines afin d'obtenir l'autorisation de rédiger son mémoire doctoral dans une langue autre que le français.

Avant de commencer la rédaction, la personne étudiante doit soumettre une demande par courriel, au [vice-décanat à la recherche et aux études supérieures](#), en ajoutant en copie conforme la direction de recherche et la personne coresponsable du cheminement concerné.

Lorsque le mémoire doctoral est présenté dans une langue autre que le français, il comprend un titre en français et un résumé substantiel rédigé en français.

Attention, alors que le mémoire doctoral peut être rédigé dans une langue autre que le français, le projet de mémoire est présenté en français.

# L'ENCADREMENT

## ENCADREMENT INDIVIDUEL

L'encadrement individuel a pour objectif de soutenir le processus de réalisation du mémoire doctoral, en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un travail original spécifique à chaque personne étudiante. Il s'agit, principalement, de guider la démarche de la personne étudiante, tant sur le plan du contenu que de la méthode de recherche, et de lui permettre d'arriver à la production finale du mémoire doctoral.

Comme il est présenté dans le [Guide des bonnes pratiques](#), un bon encadrement est au cœur même de la réussite d'une personne étudiante. Le succès de l'encadrement repose sur quelques aspects importants :

- une supervision adaptée aux besoins de la personne étudiante;
- une compréhension mutuelle des attentes;
- une communication efficace.

## CHOIX D'UNE DIRECTION DE RECHERCHE

Chaque personne étudiante a la responsabilité de prendre entente avec une professeure ou un professeur qui deviendra sa direction de recherche, ou encore avec deux personnes professeures qui codirigeront son mémoire doctoral.

Bien que la direction de recherche puisse être une professeure ou un professeur du Département, il est possible que le thème de recherche privilégié favorise le choix d'une professeure ou d'un professeur qui détienne cette expertise, mais qui provienne d'un autre département de l'Université de Sherbrooke ou d'une autre université. Le cas échéant, cette personne :

- détient un doctorat Ph. D. et une expérience de recherche et d'encadrement démontrant sa capacité de diriger ou à codiriger un mémoire doctoral;
- Est membre régulier d'un corps professoral d'une université reconnue\*
- dépose une demande d'habilitation à diriger ou à codiriger un mémoire doctoral au D. Ps. auprès de la direction du Département en remplissant le formulaire suivant : <https://flsh.espaceweb.usherbrooke.ca/formulaires/habilitation-cycles-superieurs/>
- reçoit une rémunération à titre de personnel chargé de cours, pour un total de 20,25 heures.

*\*Les chercheuses ou chercheurs d'établissements affiliés à un institut de recherche peuvent soumettre une demande pour obtenir un statut de professeure associée ou de professeur associé en remplissant le formulaire suivant : <https://flsh.espaceweb.usherbrooke.ca/professeur-e-associe-e/>*

L'entente de direction de recherche est formalisée lorsque la personne étudiante complète le formulaire [Approbation d'un sujet de mémoire ou de thèse et déclaration de recherche avec des êtres humains](#). Ce formulaire est signé par la direction de recherche puis transmis par courriel, **avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre d'études**, au [secrétariat des études supérieures](#).

Dans l'éventualité où les démarches pour établir une entente avec une direction de recherche s'avèrent infructueuses, la personne étudiante est invitée à en discuter avec la personne coresponsable de son cheminement.

## ABSENCE PROLONGÉE ET NON PLANIFIÉE DE LA DIRECTION DE RECHERCHE

En cas d'absence prolongée et non planifiée de la part de votre directrice ou directeur de recherche, nous vous invitons à contacter la personne coresponsable des programmes de votre cheminement afin que des mesures transitoires soient mises en place le plus rapidement possible. Le Département favorise un encadrement continu, et ce, tout au long du processus de recherche.

## EN CAS DE CHANGEMENT

### Changement de direction de recherche ou de sujet de mémoire doctoral

- La personne étudiante doit :
  - transmettre l'information par courriel au [secrétariat du Département](#);
  - remplir un nouveau formulaire [Demande d'approbation d'un sujet d'essai, de mémoire ou de thèse](#) sur la plateforme GestForm.

### Changement au projet de mémoire doctoral

- Dans le cas où un changement substantiel à la méthode ou à la question de recherche est apporté au projet de recherche, une demande d'amendement officielle au projet de mémoire doctoral est présentée au Département :
  - la personne étudiante doit compléter la section *Identification* de la [Grille d'évaluation d'une demande d'amendement officielle au projet de mémoire doctoral](#) et l'acheminer par courriel au [secrétariat du Département](#).

## PROCÉDURE DE TRANSFERT DU D.Ps. AU PH.D.-RI

Les personnes étudiantes qui en sont à leurs deux premières années d'inscription au programme de D. Ps. peuvent faire une demande de transfert vers le Ph. D.-RI. Cette demande doit être acheminée par courriel au [secrétariat du Département](#) et à la personne coresponsable des programmes de 3e cycle du cheminement d'études. Les documents suivants, en format électronique, doivent être joints au courriel :

- lettre d'acceptation d'une professeure ou d'un professeur du Département à diriger les travaux de thèse;
- texte d'une page décrivant les intérêts/projet de recherche ainsi que la justification du directeur ou de la directrice de recherche;
- curriculum vitae incluant les expériences liées à la recherche;
- relevés de notes du baccalauréat en psychologie, du D. Ps. ainsi que de tout autre diplôme pertinent.

Si le dossier est jugé recevable, la personne candidate sera invitée à une entrevue, menée par deux membres du corps professoral du Département, ayant pour objectif principal de vérifier les points suivants (puisque la personne a déjà été acceptée au D. Ps., l'entretien ne porte pas sur les aspects liés aux compétences professionnelles en termes d'évaluation et d'intervention) :

- connaissance de la nature d'un Ph. D.-RI;
- motivation envers le programme;
- expériences préalables appuyant la candidature;
- caractéristiques personnelles requises;
- arrimage avec la direction de recherche.

Si la candidature est retenue, le transfert au Ph. D.-RI deviendra effectif à la prochaine session de cours.

# APPENDICE A

Grille d'évaluation du projet de mémoire doctoral

## Examen général | Grille d'évaluation

L'évaluation de l'examen général prend en compte 1) le projet de mémoire doctoral et 2) la présentation orale. La décision (réussite, ajournement, échec) repose sur l'**appréciation globale** de ces deux parties de l'examen et ne correspond pas à un calcul sommatif des critères d'évaluation.

### 1. IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT(E) ET DU CHEMINEMENT D'ÉTUDES

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Prénom

\_\_\_\_\_

Matricule

Cheminement d'études

- psychologie clinique adulte
- psychologie du travail et des organisations
- psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents

### 2. COMPOSITION DU JURY

Président (e)

\_\_\_\_\_

Directeur(-trice) de recherche

\_\_\_\_\_

Codirecteur(-trice) de recherche  
(s'il y a lieu)

\_\_\_\_\_

Autre membre du jury

\_\_\_\_\_



### 3. ÉVALUATION

#### 3.01 Les concepts centraux sont définis rigoureusement.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

#### 3.02 Les questions, objectifs ou hypothèses de recherche sont appuyés théoriquement et empiriquement à l'aide des écrits antérieurs les plus pertinents (c.-à-d., écrits de référence et écrits récents).

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

#### 3.03 La pertinence du projet pour la pratique professionnelle est démontrée.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

#### 3.04 La méthode présentée permet de répondre aux objectifs précédemment énoncés.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

#### 3.05 Les éléments suivants sont décrits avec justesse :

- ♦ L'échantillon;
- ♦ Les procédures de recrutement, de collecte de données ou d'intervention (s'il y a lieu);
- ♦ Le matériel ou les instruments de données;
- ♦ Les règles éthiques et déontologiques.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

**3.06 Le projet est réaliste par rapport aux spécificités d'un mémoire doctoral.**

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

**3.07 Les informations présentées sont tirées de plusieurs sources.**

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

**3.08 Les informations présentées sont intégrées en un tout cohérent plutôt qu'énumérées.**

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

**3.09 Les informations présentées sont critiquées.**

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

**3.10 Toutes les informations présentées dans le texte sont directement en lien avec les questions, objectifs ou hypothèses.**

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

**3.11 Les choix faits sont justifiés et appuyés scientifiquement.**

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

### 3.12 L'enchaînement des idées respecte le principe d'entonnoir.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

### 3.13 Les termes employés sont justes.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

### 3.14 Les idées sont exprimées clairement.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

### 3.15 Le style d'écriture est synthétique.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

### 3.16 La qualité du français écrit est conforme aux normes linguistiques.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

### 3.17 Les normes de rédaction (APA) sont respectées.

- Réussite** (au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation)
- Insatisfaisant** (la majorité des éléments fournis ne satisfait pas aux critères d'évaluation)

#### 4. RÉTROACTION

Quelles sont les principales forces et opportunités d'amélioration? (3 à 4 éléments au total)

#### 5. DÉCISION

- Réussite** : Au minimum, la plupart des éléments fournis satisfait aux critères d'évaluation.
- Ajournement** : La majorité des éléments fournis est inappropriée pour satisfaire aux critères d'évaluation.
- Échec** : Après l'ajournement de l'examen général, la majorité des éléments fournis une seconde fois est inappropriée pour satisfaire aux critères d'évaluation.

#### 6. SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY

- En cochant cette case, l'ensemble des membres du jury entérine la décision prise à la majorité ou à l'unanimité.**

⇒ Veuillez transmettre ce formulaire à [Psychologie@USherbrooke.ca](mailto:Psychologie@USherbrooke.ca). ⇐

#### 7. APPROBATION FACULTAIRE

\_\_\_\_\_

Vice-doyen(ne) à la recherche et aux études supérieures

\_\_\_\_\_

Date

## **APPENDICE B**

Guide pour le rapport de lecture en vue de l'évaluation d'un mémoire doctoral au programme de D. Ps.



Guide pour le rapport de lecture  
en vue de l'évaluation d'un  
mémoire doctoral au  
programme de D.Ps.

A - Qualité du contenu

- Qualité et pertinence des données théoriques et empiriques utilisées dans le contexte théorique et expérimental.
- Qualité et pertinence des méthodes de recherche utilisées.
- Pertinence des méthodes d'analyse des résultats.
- Qualité et justesse de l'interprétation des résultats.
- Cohérence et clarté du texte (présence d'un fil conducteur global, enchaînement logique des idées).
- Pertinence et profondeur des idées.

B - Pertinence pour la pratique professionnelle

- Clarté des liens faits avec la pratique professionnelle.
- Description claire de la généralisation des données (et de ses limites).

C - Qualité de la forme

- Respect des règles de présentation des mémoires doctoraux.
- Qualité de la langue.

D – Commentaires généraux